



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 mars 2013

Création de La Banque Postale Collectivités Locales, co-entreprise de La Banque Postale et de la Caisse des Dépôts

La Banque Postale et la Caisse des Dépôts annoncent la création de leur filiale commune : « La Banque Postale Collectivités Locales ».

Détenue à 65 % par La Banque Postale et à 35 % par la Caisse des Dépôts, cette filiale assurera des prestations de service relatives à la commercialisation des crédits accordés par La Banque Postale aux collectivités locales et aux hôpitaux, crédits qui auront vocation à être refinancés par la Société de Financement Local (SFIL). La Banque Postale Collectivités Locales disposera du statut d'intermédiaire en opération de banque, hébergera la plateforme d'accueil téléphonique des clients ainsi que le service des études.

Les équipes compteront une trentaine de collaborateurs.

Son conseil d'administration, présidé par Serge Bayard, sera composé de trois représentants de La Banque Postale (Marc Batave, Secrétaire général, Serge Bayard, Directeur de l'économie sociale et locale et Jean-Claude Gauthier, Directeur du marché des bailleurs sociaux) et de deux représentants de la Caisse des Dépôts (Delphine de Chaisemartin, Chargée de mission *Institutions Financières*, et Nathalie Gilly, Directrice des services bancaires). Christophe Van de Walle, Directeur de l'activité de financement du secteur public local de La Banque Postale, en assurera la direction générale.

Après le déploiement de l'offre de financement de La Banque Postale au second semestre 2012 et le lancement de la SFIL au début de l'année 2013, la création de La Banque Postale Collectivités Locales marque l'aboutissement de la mise en place du dispositif public de financement du secteur public local.

Les demandes de financements nouveaux des collectivités locales pourront être adressées par téléphone au 09 69 36 88 00⁽¹⁾, de 9h à 17h du lundi au vendredi, par internet sur le site www.labanquepostale.fr/collectivites.html, ou par courrier⁽²⁾.

*

* *

¹ Appel non surtaxé.

² La Banque Postale – CP S104 – 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5, 241 milliards d'euros de PNB
- 45,2 millions de comptes courants postaux
- 10,6 millions de clients actifs
- 446 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

(chiffres à fin 2012)

A propos du groupe Caisse des Dépôts (www.caissedesdepots.fr)

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 : « la Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, et peut exercer des activités concurrentielles. »

* *

*